

Nom club aérostatique :
N° d'affiliation :

N° licence fédérale :

Catégorie de membres (Âge au 31/12/2017) : + 26 ans - 26 ans

AYANT CHOISI LE DROIT DE VOTE	Pilote	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Stagiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Équipier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Officiel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CATÉGORIE SANS DROIT DE VOTE	Équipier	<input type="checkbox"/>	
	Officiel	<input type="checkbox"/>	
	Sympathisant	<input type="checkbox"/>	

Civilité : M. Mme Mlle

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité :
Adresse :

Code postal :
Ville :
Pays :
Tél. Domicile :
Télécopie :
Tél. mobile :
Courriel :
Profession :

Photo

En qualité d'équipier, ou d'officiel, je choisis **la catégorie avec le droit de vote** : OUI NON

Je souscris, la formule suivante selon ma catégorie de membre :

	Pilote et Stagiaire		Équipier Officiel		Équipier Officiel	Sympathisant
	VOTANT		VOTANT		NON VOTANT	NON VOTANT
	+ 26 ans	- 26 ans	+ 26 ans	- 26 ans		<input type="checkbox"/> 40 € Assurance RC seule
Licence FFA avec Assurance de base obligatoire	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 56 €	
Option assurance complémentaire N° 1*	<input type="checkbox"/> 13,00 €	<input type="checkbox"/> 13,00 €	<input type="checkbox"/> 13,00 €	<input type="checkbox"/> 13,00 €	<input type="checkbox"/> 13,00 €	
Option assurance complémentaire N° 2*	<input type="checkbox"/> 25,00 €	<input type="checkbox"/> 25,00 €	<input type="checkbox"/> 25,00 €	<input type="checkbox"/> 25,00 €	<input type="checkbox"/> 25,00 €	
Option assurance complémentaire N° 3*	<input type="checkbox"/> 36,00 €	<input type="checkbox"/> 36,00 €	<input type="checkbox"/> 36,00 €	<input type="checkbox"/> 36,00 €	<input type="checkbox"/> 36,00 €	
Licence FAI (compétitions internationales)	<input type="checkbox"/> 15,00 €	<input type="checkbox"/> 15,00 €				
Montant total à payer en €						

* Détail des options d'assurance au dos du feuillet 3 - (1 seule option possible).

PAIEMENT

Ci-joint un chèque à l'ordre de « FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÉROSTATION » ;

Je règle par virement sur le compte FFA : **IBAN** FR77 3000 2086 0000 0075 8136 T34
BIC CRLYFRPP (libellé du virement : adh FFA + Nom + Prénom) ;

Par défaut vos coordonnées (identité, adresse postale et mail, numéros téléphoniques) seront publiées dans l'annuaire et sur le site internet de la Fédération. Vous pouvez vous opposer à cette publication en cochant la ou les case(s) concernée(s) :

Je m'oppose à la parution de mes coordonnées dans l'annuaire de la FFA sur le site internet de la FFA

J'autorise la FFA à transmettre mes informations à des tiers
Conformément à la Loi n° 7817 du 6 janvier 1978, vous pouvez demander à tout moment à modifier ou supprimer les informations vous concernant du fichier fédéral qui a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL sous la référence 760863.

Bénéficiaire de l'assurance en cas de décès : conjoint, enfants nés ou à naître par parts égales, à défaut ayants droit.

Autre : précisez :

Je certifie avoir pris connaissance de la notice figurant au dos de l'exemplaire « à conserver » du présent document et notamment de la possibilité de souscrire des garanties d'assurance individuelles adaptées à mes besoins.

Fait à : Signature (obligatoire) :
Le :

N° licence fédérale :	Nom :	Prénom :
-----------------------	-------	----------

La qualité de sympathisant est réservée aux personnes ne pratiquant plus l'aérostation et qui reconnaissent avoir reçu une proposition d'assurance accidents corporels de la Fédération, et y renoncer formellement.

Brevets & qualifications	Date :			Autres qualifications aérostatiques			Autres brevets	
N° Licence BL	Obtention	Validité	Date :	Obtention	Validité			
Pilote air chaud _____	_____	_____	Vol de nuit	_____	_____	Avion	<input type="checkbox"/>	
Pilote gaz _____	_____	_____	Largage parachutiste	_____	_____	Hélico	<input type="checkbox"/>	
Instructeur _____	_____	_____	Emport de banderole	_____	_____	ULM	<input type="checkbox"/>	
			Artifices	_____	_____	Vol à voile	<input type="checkbox"/>	
		CAEA <input type="checkbox"/>	Trapéziste	_____	_____	Vol libre	<input type="checkbox"/>	
						Parachutisme	<input type="checkbox"/>	
						Autre _____		

Nom club aérostatique :
N° d'affiliation :

N° licence fédérale :

Catégorie de membres (Âge au 31/12/2017) : + 26 ans - 26 ans

AYANT CHOISI LE DROIT DE VOTE	Pilote	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Stagiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Équipier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Officiel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CATÉGORIE SANS DROIT DE VOTE	Équipier	<input type="checkbox"/>	
	Officiel	<input type="checkbox"/>	
	Sympathisant	<input type="checkbox"/>	

Civilité : M. Mme Mlle

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité :
Adresse :

Code postal :
Ville :
Pays :
Tél. Domicile :
Télécopie :
Tél. mobile :
Courriel :
Profession :

Photo

En qualité d'équipier, ou d'officiel, je choisis **la catégorie avec le droit de vote** : OUI NON

Je souscris, la formule suivante selon ma catégorie de membre :

	Pilote et Stagiaire		Équipier Officiel		Équipier Officiel	Sympathisant
	VOTANT		VOTANT		NON VOTANT	NON VOTANT
	+ 26 ans	- 26 ans	+ 26 ans	- 26 ans		<input type="checkbox"/> 40 € Assurance RC seule
Licence FFA avec Assurance de base obligatoire	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 56 €	
Option assurance complémentaire N° 1*	<input type="checkbox"/> 13,00 €	<input type="checkbox"/> 13,00 €	<input type="checkbox"/> 13,00 €	<input type="checkbox"/> 13,00 €	<input type="checkbox"/> 13,00 €	
Option assurance complémentaire N° 2*	<input type="checkbox"/> 25,00 €	<input type="checkbox"/> 25,00 €	<input type="checkbox"/> 25,00 €	<input type="checkbox"/> 25,00 €	<input type="checkbox"/> 25,00 €	
Option assurance complémentaire N° 3*	<input type="checkbox"/> 36,00 €	<input type="checkbox"/> 36,00 €	<input type="checkbox"/> 36,00 €	<input type="checkbox"/> 36,00 €	<input type="checkbox"/> 36,00 €	
Licence FAI (compétitions internationales)	<input type="checkbox"/> 15,00 €	<input type="checkbox"/> 15,00 €				
Montant total à payer en €						

* Détail des options d'assurance au dos du feuillet 3 - (1 seule option possible).

PAIEMENT

Ci-joint un chèque à l'ordre de « FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÉROSTATION » ;

Je règle par virement sur le compte FFA : **IBAN** FR77 3000 2086 0000 0075 8136 T34
BIC CRLYFRPP (libellé du virement : adh FFA + Nom + Prénom) ;

Par défaut vos coordonnées (identité, adresse postale et mail, numéros téléphoniques) seront publiées dans l'annuaire et sur le site internet de la Fédération. Vous pouvez vous opposer à cette publication en cochant la ou les case(s) concernée(s) :

Je m'oppose à la parution de mes coordonnées dans l'annuaire de la FFA sur le site internet de la FFA

J'autorise la FFA à transmettre mes informations à des tiers

Conformément à la Loi n° 7817 du 6 janvier 1978, vous pouvez demander à tout moment à modifier ou supprimer les informations vous concernant du fichier fédéral qui a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL sous la référence 760863.

Bénéficiaire de l'assurance en cas de décès : conjoint, enfants nés ou à naître par parts égales, à défaut ayants droit.

Autre : précisez :

Je certifie avoir pris connaissance de la notice figurant au dos de l'exemplaire « à conserver » du présent document et notamment de la possibilité de souscrire des garanties d'assurance individuelles adaptées à mes besoins.

Fait à : Signature (obligatoire) :
Le :

Adhésion Fédération Française d'Aérostation - Notice d'information à l'usage des licenciés

L'adhésion à la FFA valide votre licence fédérale jusqu'au 31 décembre de l'année civile. La demande d'adhésion ou de renouvellement doit comporter votre signature, et être envoyée accompagnée du chèque à : Fédération Française d'Aérostation - Gestion des Adhérents - 6, rue Galilée - 75782 Paris Cedex 16. Vous pouvez également payer par virement sur le compte de la Fédération sans oublier de mentionner « Adhésion FFA » ainsi que votre « nom et prénom ». Coordonnées bancaires à utiliser : **IBAN** FR77 3000 2086 0000 0075 8136 T34 – **BIC** CRLYFRPP. Votre adhésion est prise en compte à réception du bulletin d'adhésion et du règlement, le cachet de la Poste faisant foi.

Au recto du présent feuillet, vous trouvez le nom de votre club de rattachement si vous êtes rattaché à un club agréé. Le fait d'adhérer à un club agréé, vous permet de bénéficier de sa responsabilité civile associative. Cela permet également à votre club de pouvoir bénéficier de subventions et d'aides pour son fonctionnement.

Renouvellement d'adhésion :

Le bulletin est pré-rempli afin de simplifier la tâche de chacun. En cas de modification, veuillez simplement rayer et **rectifier lisiblement en lettres capitales** les informations erronées. Nous vous demandons d'apporter le plus grand soin à l'écriture de votre adresse courriel. **Si une silhouette est imprimée en lieu et place de votre portrait**, c'est que nous n'avons pas votre photo d'identité pour l'annuaire. Dans ce cas, joignez une photo. **Si votre licence de pilote a été renouvelée**, veuillez joindre une copie. **Si vous possédez une nouvelle qualification**, une DNC ou un diplôme aéronautique, veuillez l'indiquer en cochant la case correspondante et joindre une copie.

Nouveaux adhérents :

Joindre impérativement une **photo d'identité** pour l'annuaire. La date de clôture pour paraître dans l'annuaire est le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire, en mars. Joindre une copie de tous les documents attestant des licences de pilote, qualifications, DNC et diplômes aéronautiques dont il est fait mention.

Dans tous les cas :

Dans le tableau récapitulatif du montant des adhésions par catégories d'adhérents, et par option d'assurance, **cochez les cases correspondantes à votre situation**. Faites le total de votre cotisation fédérale incluant l'assurance de base obligatoire, éventuellement ajoutez l'option assurance complémentaire choisie et la cotisation FAI.

Dès réception du bulletin d'adhésion **correctement rempli**, vous recevrez votre carte fédérale dans un délai d'un mois.

Aides et soutiens à l'adhésion :

Pour les adhérents qui auront moins de 26 ans au 31 décembre, une aide à la première adhésion peut être attribuée sur demande formulée auprès de la Commission Développement dans le mois qui suit l'adhésion. Le dossier de demande d'aide est disponible sur le site Internet de la Fédération.

Licence FAI. :

Seuls les pilotes qui participent à des manifestations ayant reçu l'agrément de la FAI (championnats internationaux, coupe d'Europe, etc.), doivent souscrire cette licence.

Assurances :

Vous pouvez souscrire des garanties complémentaires à la garantie de base. Elles s'ajoutent à la cotisation de base et sont décrites dans l'extrait de notre contrat fédéral ci-dessous.

Extrait du contrat fédéral n° 3237640, souscrit auprès des Mutuelles du Mans Assurances - Cabinet SMV BP 81203 44012 Nantes Cedex 01

Sont assurées, les personnes physiques titulaires d'une licence Fédérale, existante ou en cours d'établissement, et qui n'ont pas refusé la garantie de base proposée lors de l'établissement de la demande de Licence.

I - Les garanties de base (comprises dans l'assurance obligatoire de 29.00 €)

Nature des garanties	Montant par sinistre
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE	
A. Dommages corporels et immatériels consécutifs	8 000 000 €
• sauf : par intoxication alimentaire	2 135 000 €
• utilisation ou déplacement d'un véhicule à moteur	Illimité
B. Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 000 000 €
• Par incendie, explosion, dégâts des eaux en locaux	100 000 €
• Dommages subis par les biens loués ou empruntés	100 000 €
• Dommages subis par les autres biens confiés	1 145 000 €
• Autres dommages matériels	
C. Vol par préposé	23 000 €
D. Dommages par pollution accidentelle	230 000 €
E. Assurances des collectivités publiques et de leur personnel	
• Dommages corporels et immatériels consécutifs	8 000 000 €
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 145 000 €
ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE	
Recours et défense pénale	15 250 €
ASSURANCE DES ACCIDENTS CORPORELS	
A. Décès par accident	15 500 €
B. Invalidité permanente	25 000 €
C. Remboursement de soins	150% du tarif conventionnel de la S.S. selon réglementation
• Forfait hospitalier	
• Bris de lunettes ou pertes de lentilles :	
• par verre ou lentille	160 €
• par monture	80 €
• Prothèse dentaire (par dent)	250 €
• Prothèse auditive (par appareil)	160 €
D. Frais de premier transport	310 €
E. Frais de recherche et de secours	3100 €
F. Frais de rapatriement	3100 €

IMPORTANT :

- Vous avez la possibilité de refuser les garanties « Dommages corporels par accident », si par ailleurs vous êtes assuré pour les mêmes montants de garantie. Fournissez à votre Fédération une attestation de garanties pour la pratique de l'aérostation.
- Conscients des obligations légales (loi du 06 juillet 2000) et réglementaire (Code des assurances), votre Fédération et son assureur vous incitent à compléter l'assurance liée à votre licence, et vous proposent 3 options :

II - Options complémentaires aux garanties de base :

OPTION 1 :	Supplément
• Décès par accident, garantie portée à 18500 €	+ 13.00 €
• Invalidité par accident, garantie portée à 40 000 €	
ou OPTION 2 :	+ 25.00 €
• Décès par accident, garantie portée à 25 000 €	
• Invalidité par accident, garantie portée à 51 000 €	
ou OPTION 3 :	+ 36.00 €
• Décès par accident, garantie portée à 43 000 €	
• Invalidité par accident, garantie portée à 81 000 €	

ANNEXE n° 12/2010 – ASSURANCE JURIDIQUE

PLAFOND DE PRISE EN CHARGE DES HONORAIRES DU MANDATAIRE

- Les montants indiqués ci-dessous sont indexés.
- Les remboursements de l'assureur s'effectuent HT lorsque l'assuré est récupérateur de TVA, et TTC dans l'autre cas.
- Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l'assureur.
- Les sommes indiquées sont cumulatives.

JURIDICTIONS	TTC	Hors TVA
Référé		
• expertise	490 €	410 €
• provision	600 €	500 €
• autre	600 €	500 €
Juge de proximité en matière civile	755 €	630 €
Tribunal d'Instance		
• conciliation	320 €	268 €
• jugement	755 €	630 €
Tribunal de Grande Instance	1.085 €	907 €
Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale	1.085 €	907 €
Tribunal de commerce		
• déclaration de créance auprès du mandataire	180 €	150 €
• relevé de forclusion	240 €	200 €
• jugement	1.085 €	907 €
Tribunal Paritaire des baux ruraux		
• conciliation	320 €	268 €
• jugement	1.085 €	907 €
Tribunal Administratif	1.085 €	907 €
Conseil des Prud'hommes		
• conciliation	320 €	268 €
• jugement	1.030 €	860 €
Juge de l'exécution	705 €	589 €
Juridictions d'Appel	1.085 €	907 €
Cour de Cassation	2.060 €	1.722 €
Conseil d'Etat	2.060 €	1.722 €
Composition ou médiation pénale	240 €	200 €
Juge de proximité en matière pénale	540 €	452 €
Tribunal de Police		
• sans partie civile	425 €	355 €
• avec partie civile	540 €	452 €
Tribunal Correctionnel		
• instruction correctionnelle	620 €	518 €
• jugement	870 €	727 €
Cour d'Assises	2.060 €	1.722 €
Commissions diverses	320 €	268 €
Commissions de recours amiables en matière fiscale	435 €	364 €
Mesure Instruction – Assistance à expertise	360 €	300 €
Consultation et démarches amiables infructueuses	310 €	260 €
Consultation et démarches amiables ayant abouti à la résolution du litige	620 €	518 €
Transaction en phase judiciaire	Montant à retenir identique à celui qui aurait été appliqué si la procédure avait été menée à son terme devant la juridiction de 1ère instance concernée.	